

12 février, 1968

Edition Spéciale

l'écho

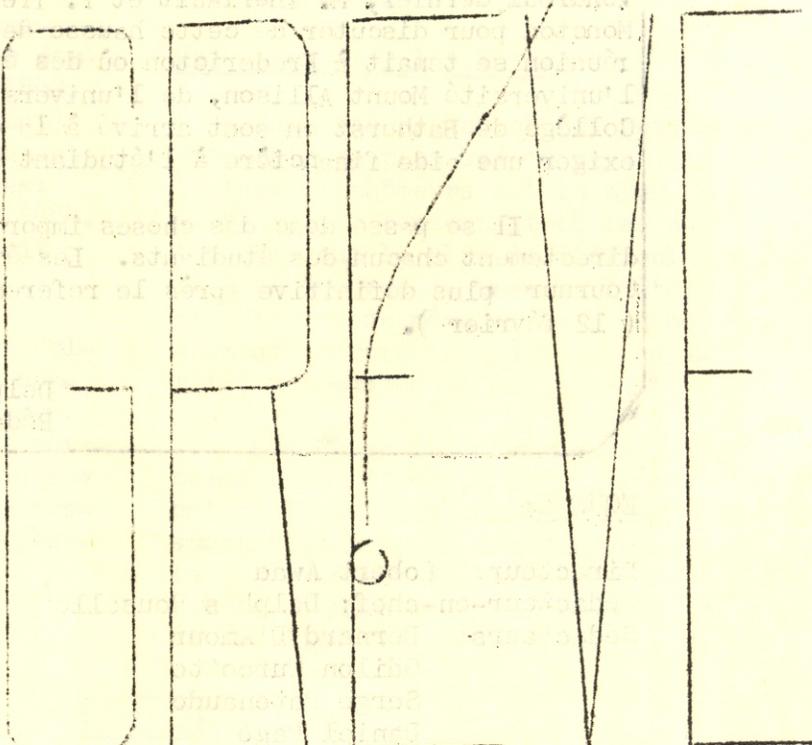
Le Journal des Etudiants du Collège de Bathurst

AURONS-NOUS

LA

SOMMAIRE

Edito.....	2
Qui est responsable?..	3
La "Grève":une lour-	
de responsabilité!...	5
Message du gouverne-	
ment Etudiant.....	6
Programme de la ses-	
sion.....	7



EDITO

LE PROBLEME

On parle de grève; mais de quelle grève? Nos confrères étudiants voient déjà dans ces premiers propos tenus sur le sujet une occasion qui va s'offrir pour crier "hue" à quelqu'un. Si la grève dont nous parlons a lieu, elle devra être axée sur le principe de "L'accessibilité universelle" et non sur une hystérie de groupe ou un désir de se permettre des vacances.

Le germe qui a fait naître les remous que nous pouvons noter au sein du groupement étudiant est une hausse du prix de scolarité pour les étudiants de l'université de Moncton. Cette hausse éventuelle n'est nullement redevable à l'administration de l'université mais plutôt à une défaillance dans le système d'aide financière à l'étudiant (aide financière indirecte). Si des manifestations ont lieu, elles se feront auprès du gouvernement afin d'alléger le fardeau pécuniaire, de l'étudiant (par des bourses, subsides, etc...)

Le problème est crucial surtout pour les étudiants de notre région (région défavorisée économiquement selon ARDA), une hausse dans les coûts de la scolarité limiterait grandement les facilités d'éducation de notre élite en formation.

Nos leaders étudiants sont présentement en train de penser des moyens pour arriver à une entente avec le gouvernement. Vendredi dernier, M. Thériault et P. Tremblay se rendaient à Moncton pour discuter de cette hausse de scolarité; samedi, une réunion se tenait à Fredericton où des étudiants de l'U.N.B., de l'université Mount Allison, de l'université de Moncton et du Collège de Bathurst en sont arrivés à la conclusion qu'il fallait exiger une aide financière à l'étudiant et à l'institution.

Il se passe donc des choses importantes qui impliquent directement chacun des étudiants. Les événements prendront une tournure plus définitive après le referendum de lundi après-midi (12 février).

Delphis Rousselle,
Rédacteur-en-chef

EQUIPE:

Directeur: Robert Awad
Rédacteur-en-chef: Delphis Rousselle
Rédacteurs: Bernard D'Amour
Odilon Murcotte
Serge Patenaude
Daniel Pagé
Muriel Comeau
Jacques Audet
Léonard Légère

Dactylographes:
Georgine Haché
Marie-Rose Albert
Carmelle DesRosiers
Ghislaine Albert

QUI EST RESPONSABLE ?

Local 271 Dimanche le 11 février, le carnaval du Collège bat son plein depuis deux jours; l'insouciance règne sur le campus. Pourtant en entrant au local 271 on sent qu'il y a quelque chose dans l'air. Sont réunis: Mme J.C. MacLaggan correspondante du Télégraph-Journal (de St.-Jean) et de Moncton Times, Sharon Miller du Northern Light, Paul-Emile Thériault de l'Évangéline, Terry Mourant de C.K.B.C. Le recteur du Collège de Bathurst convoquait une conférence de presse à laquelle participaient les deux vice-présidents de l'A.G.E.C.B. inc.

\$\$\$\$ \$\$\$\$

\$\$\$\$ \$\$\$\$

Les chiffres parlent: Le Collège de Bathurst doit rencontrer une dette de 1 million de dollars. Le déficit prévu pour l'année en cours est de l'ordre de \$ 180,000. Cette année on a augmenté les taux de scolarité, de pension, et de logement (environ \$125.00) et on prévoit une autre augmentation pour la prochaine année académique, (1968-1969)

En 1966-67 chaque étudiant coûtait \$2089.56 au Collège. Les gouvernements fédéral et provincial octroyaient \$763.16 (diminué à \$600.00 en 1967-68) par étudiant. Les étudiants paient \$842. (scolarité, pension et logement) Donc le revenu total par étudiant est de \$1605.00, les dépenses: \$2089.56, soit un déficit de \$484. par année par étudiant. Déficit global: \$140,000.

Qui comble le déficit du Collège? les Pères Eudistes. Le nombre de Pères ne va pas en augmentant mais en diminuant, c'est pourquoi à partir de l'an prochain les Eudistes ne prendront plus la responsabilité financière du Collège.

Et le gouvernement: Le Collège n'a jamais cessé de faire connaître ses besoins. Il n'a pas encore reçu le 50% du coût des réparations effectuées l'été dernier, ce à quoi ont droit toutes institutions de la province. Dès la parution du Rapport Deutch, le Collège protestait contre le sort qui lui était réservé, et demandait que l'on prévoie un octroi additionnel de \$125,000. Cette demande a été réitérée à la Commission d'Éducation Supérieure du N.B. sans aucun résultat.

Qui va payer? l'ÉTUDIANT

Dans une région où les revenus sont les plus bas au pays, où le taux de chômeurs est le plus élevé et par conséquent où les étudiants ont le plus de difficulté à se trouver du travail l'été, il est tout de même injuste qu'on augmente encore les taux de scolarité, de pension et de logement.

Les Pères Eudistes ne peuvent combler le déficit, les étudiants ont déjà subi des augmentations substantielles, il est temps que le gouvernement fasse sa part et vienne en aide aux Collèges et aux étudiants.

QUI EST RESPONSABLE?(suite)

l'affaire de Moncton:

L'A.G.E.C.B. inc. a appuyé les étudiants de l'Université de Moncton lors de la dernière assemblée générale des étudiants, jeudi dernier. Les étudiants du Collège de Bathurst se sentent impliqués dans la grève contre la hausse des prix à l'Université de Moncton parce que plusieurs gradués du Collège fréquentent cette institution et déjà un bon nombre de finissants de cette année ont l'intention d'y poursuivre leurs études; par conséquent cette augmentation va les toucher directement.

Deuxièmement, puisque les autorités du Collège prévoient une augmentation ici-même l'an prochain, l'A.G.E.C.B. inc. a tenu à organiser une session d'étude lundi le 12 fév. à 1:30 p.m. afin d'exposer la situation devant tous les membres de l'A.G.E.C.B. inc. Le Père Lanteigne ainsi que M. Maurice LeBlanc (directeur des étudiants) expliqueront la situation ainsi que les positions de l'administration face à ce problème. M. Michel Thériault défendra la cause des étudiants et expliquera la politique du gouvernement face à ce problème. A 3:00 p.m.

il y aura référendum afin de savoir si les étudiants veulent ou non la grève. Les résultats de ce référendum seront rendus publics à 7:00 p.m. Les membres de L'A.E.C.B. inc. sont tenus de "boycotter" les cours à 12:00 précises aujourd'hui.

Les buts:

L'A.E.C.B. inc. tient à avertir ses membres que les manifestations ne sont pas dirigées contre l'administration du Collège. C'est le gouvernement tant fédéral que provincial qu'elle tient comme premier responsable de cette affaire.

Le second vice-président, M. Michel Thériault, a déploré le fait que les étudiants doivent employer de tels procédés afin de faire reconnaître leurs revendications. Il a admis que le public en général n'est pas toujours bien informé à propos des problèmes financiers auxquels doivent faire face les étudiants, a-t-il ajouté.

J. Bernard D'Amour

N.D.L.R.

LES EVENEMENTS IMPREVUS DE LA FIN DE SEMAINE FONT QU'IL NOUS EST IMPOSSIBLE A CAUSE DE DIFFICULTES INCONTROLABLES DE FAIRE PARAITRE LE JOURNAL SOUS SON FORMAT HABITUEL,

La "Grève" : DE LOURDES RESPONSABILITES!

Pendant que la masse étudiante se réjouit dans un atmosphère de Carnaval, Le Gouvernement Etudiant du Collège de Bathurst prend de graves décisions.

Vers les trois heures quart cet après midi, à la suite d'une conférence de presse avec le recteur du Collège, le Rey. P. L. Lanteigne, M. Michel Thériault, Vice-Pré. aux affaires extérieures, annonce la décision du Gouvernement Etudiant de "BOYCOTTER" les cours. Lundi le 12 fév. à midi exactement, les étudiants devront quitter leur classe pour entrer en GREVE (provisoire??).

Au courant de l'après-midi, lundi, tous les étudiants devront se réunir pour entendre les raisons de la décision du Gouvernement Etudiant, de même que la conduite à suivre en pareil cas.

Une grève est un droit que possède de l'étudiant 68, mais un droit qui comporte de nombreux dangers; aussi devons-nous agir avec notre plus grand sérieux. Nous aurons de grandes responsabilités à prendre, nous devons éviter les hausses de tensions qui ne peuvent nous conduire qu'au désordre.

S'il y a grève, nous devons effectivement nous rendre à de nombreuses réunions (où on prendra les présences) pour étudier la question et tenter de trouver une solution. Il est donc absolument NECESSAIRE que nous participions activement à ces réunions et que nous prenions nos responsabilités. Nous proclamons que nous en sommes capables, prouvons le en nous souvenant du BUT de la grève.

Jacques Audet

Coll.4 A

AVIS....= AVIS....

REUNION SPECIALE

de

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

le 12 février à 12:45 P.M.

LOCAL 271

Que tous y soient!!!

Etudiants(es),

Lors de notre dernière réunion générale, jeudi dernier, votre gouvernement étudiant s'est engagé vis-à-vis vos confrères de l'Université de Moncton. Nous sommes allés étudier la situation à Moncton même, de plus, nous avons participé à une conférence avec les membres de l'exécutif du Conseil de Financement de l'Education Post-Secondaire à Fredericton.

Nous avons été déçus des résultats de cette conférence qui réunissait les gouvernements étudiants des Universités de Moncton, Mount Allison, St-Thomas, et nous mêmes.

Dès notre arrivée de Fredericton, nous avons rencontré les autorités du Collège pour les informer des démarches entreprises et leur exposer notre position. Les autorités nous ont dévoilé la situation financière du Collège et à partir de ce moment il nous a été possible de prévoir une hausse éventuelle des frais de scolarité ici même.

C'est pour cette raison que nous convoquons une Réunion Générale des Etudiants d' Collège sous forme de session d'étude. Cette réunion très importante aura lieu aujourd'hui à une heure trente.

Nous allons vous exposer la ligne de conduite que votre A.E.C.B. inc entend adopter face aux conséquences des hausses des frais de scolarité.

Votre gouvernement étudiant

Michel Thériault

Michel Thériault

Vice-président
Aux affaires extérieures

REUNION GENERALE DES ETUDIANTS

Programme de la session d'étude
(sous la présidence de Paul Blanchard)

- 1:30 - O Canada
- Michel Thériault: explications et but de l'assemblée
- 2:00 - Pierre Tremblay: politique d'ACTION
- 2:15 - Recteur, R.P. Léopold Lanteigne: position de l'administration
- 2:30 - M. Maurice LeBlanc: éclaircissement disciplinaire
- 2:45 - M. Victor Raiche: position des professeurs
- 3:00 - M. Jacques Marteaux: historique des grèves, manifestations étudiantes, etc.
- 3:45 - Sr Marie-Paule Couturier: philosophie des manifestations
- 4:15 - Michel Thériault revient avec de plus amples informations.

Le référendum? Pendant la réunion à compter de 15:00 jusqu'à 18:00.

Le bureau de scrutin: au local 51.

C'est votre devoir de vous prononcer pour ou contre une manifestation.

Les présences seront prises par les présidents de classe et vérifiés par l'exécutif.

La réunion générale reprendra ses assises à 19:00 pour communiquer les résultats du référendum.